



Le 03 mai 2025

RAPPORT DES REVISEURS AU COMPTE SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024

Introduction

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes de l'association arrêtés à fin décembre 2024 conformément à l'article 11 des statuts.

Diligences

Nous avons procédé au contrôle des comptes de l'association le 03 mai 2025 au siège de l'association.

Nous avons eu accès à l'ensemble des documents comptables de l'association et avons pu mettre en place nos diligences.

L'ensemble des pièces justificatives des dépenses et recettes dont nous avons demandé communication a pu nous être fourni.

Nous avons pu poser toutes les questions nécessaires à notre mission et avons pu obtenir des réponses satisfaisantes.

Nous n'avons détecté aucune anomalie ou erreur dans les comptes de l'exercice 2024.

Conclusion

En conclusion de nos diligences effectuées sur les comptes clos au 31 décembre 2022 faisant apparaître un résultat de 212 euros, nous pouvons certifier que les comptes sont sincères et peuvent être approuvés par l'assemblée générale.

Le 03 mai 2025

Jérémie LALANNE et Laurent GANGLOFF
Réviseurs aux comptes

